LE 5 OCTOBRE

JE DÉFENDS MA RÉMU...

71 % →

Nous sommes plus de 70% à n'avoir obtenu aucune mesure salariale individuelle cette année.
Il n'y a pas eu de mesure générale depuis 2014.
Certains d'entre nous n'ont donc bénéficié d'aucune revalorisation salariale (excepté certains minima) depuis plusieurs années.

...ET MES AVANTAGES

Depuis l'arrivée de Michel Mathieu, de nombreux avantages sont rognés, voire complètement supprimés :

- la suppression du double mois versé de décembre, et ce, dès 2022
- la baisse de la rémunération variable liée à la hausse des objectifs, souvent inatteignables, et aussi parfois à la refonte du variable (diminution du niveau de responsabilité)
- la restitution des centres de vacances à LCL par le CSEC, qui signifie la fin des vacances à moindre coût pour les petits salaires, les parents isolés, ... Même si le CSEC a réussi à « sauver » deux centres, c'est un avantage social important que la direction a souhaité faire disparaître
- le déploiement des projets successifs, fermetures d'agences et / ou de sites, sans les mesures de mobilité géographiques qui existaient jusqu'alors et que LCL a dénoncées en 2020 et sans mesures adéquates (plan de départ)
- ...

Plus les années passent, plus nous produisons davantage de PNB ... Pour quelle reconnaissance ?

Selon notre directeur général, LCL est parfois capable du meilleur comme du pire.
Pour éviter le pire et retrouver le meilleur, nous devons montrer notre mécontentement !

exprimez-vous !

LE 5 OCTOBRE 2021

TOUS EN GRÈVE !

OUI, ce sera une journée non rémunérée mais aussi le moyen de mieux nous faire entendre, pour notre avenir, notre entreprise, nos emplois, nos salaires, ...

OUI, il est nécessaire de montrer massivement notre profond mécontentement aux directions de LCL et du groupe, en nous mobilisant

OUI, ensemble, collectivement, le rapport de force s'inverse